

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

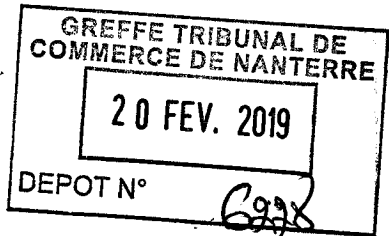
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02598

Numéro SIREN : 534 166 863

Nom ou dénomination : 2P CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 20/02/2019 sous le numéro de dépôt 6228



SIGNATURE



COMPTES ANNUELS / 2018

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

SASU 2P CONSEIL

12 Rue Michelet
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

APE : 7022Z
Siret : 53416686300025

FIDEXOR

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre de LYON

13 Chemin du Levant

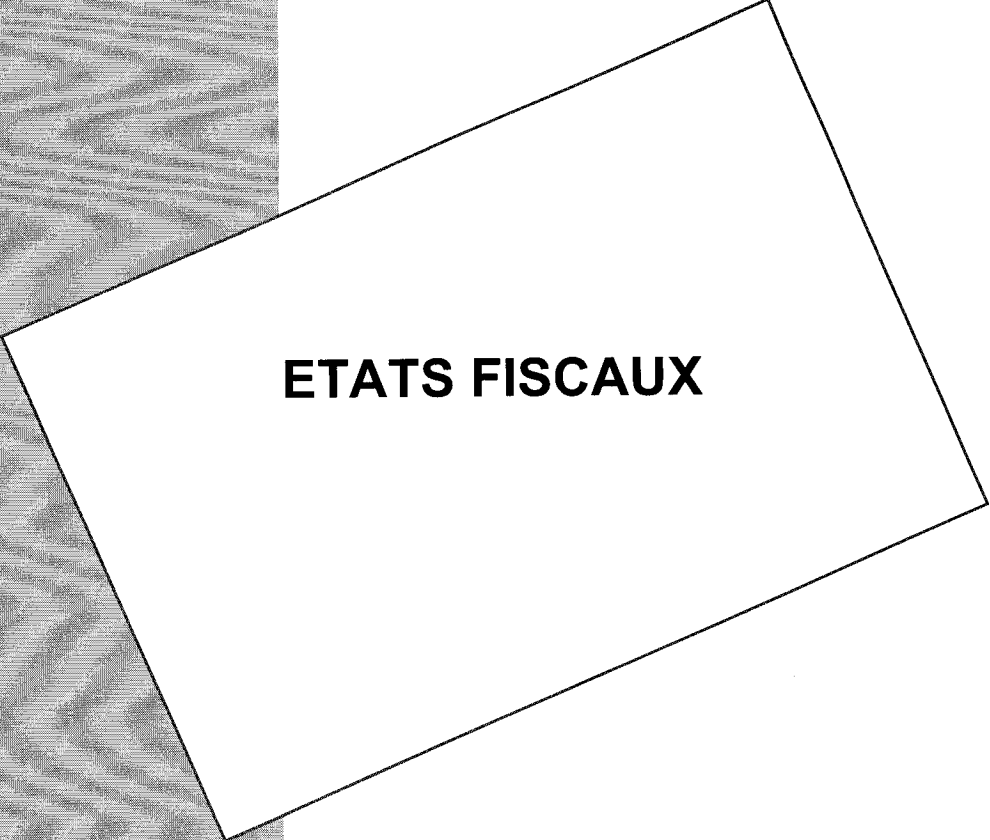
01210 FERNEY-VOLTAIRE

Tél : 04.50.40.52.30

Courriel : fidexor@safidexor.com

 Sommaire

ETATS FISCAUX	2
ANNEXE	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Autres informations	15



ETATS FISCAUX

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 2P CONSEIL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12			
Adresse de l'entreprise		12 Rue Michelet 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX		Durée de l'exercice précédent*		12			
Numéro SIRET*		5 3 4 1 6 6 8 6 3 0 0 0 2 5		Néant		☐			
				Exercice N clos le,		30/06/2018			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 000	AG	2 386		5 613	
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP		AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	40 000	AU	32 466		7 533	
		Immobilisations en cours	AV		AW				
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU		CV				
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD	11 002	BE			11 002	
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH		BI				
	TOTAL (II)		BJ	59 002	BK	34 853		24 149	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	53 712	BY			53 712	
		Autres créances (3)	BZ	775	CA			775	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	90 000	CE			90 000	
Disponibilités		CF	23 563	CG			23 563		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 200	CI			1 200		
	TOTAL (III)	CJ	169 251	CK			169 251		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW							
	Primes de remboursement des obligations	CM							
	Ecarts de conversion actif*	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	228 254	1A	34 853		193 400		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 2P CONSEIL		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	133 978	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	23 239	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	168 218	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	833	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 433	
	Dettes fiscales et sociales			DY	20 915	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	25 182		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	193 400		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	25 182
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

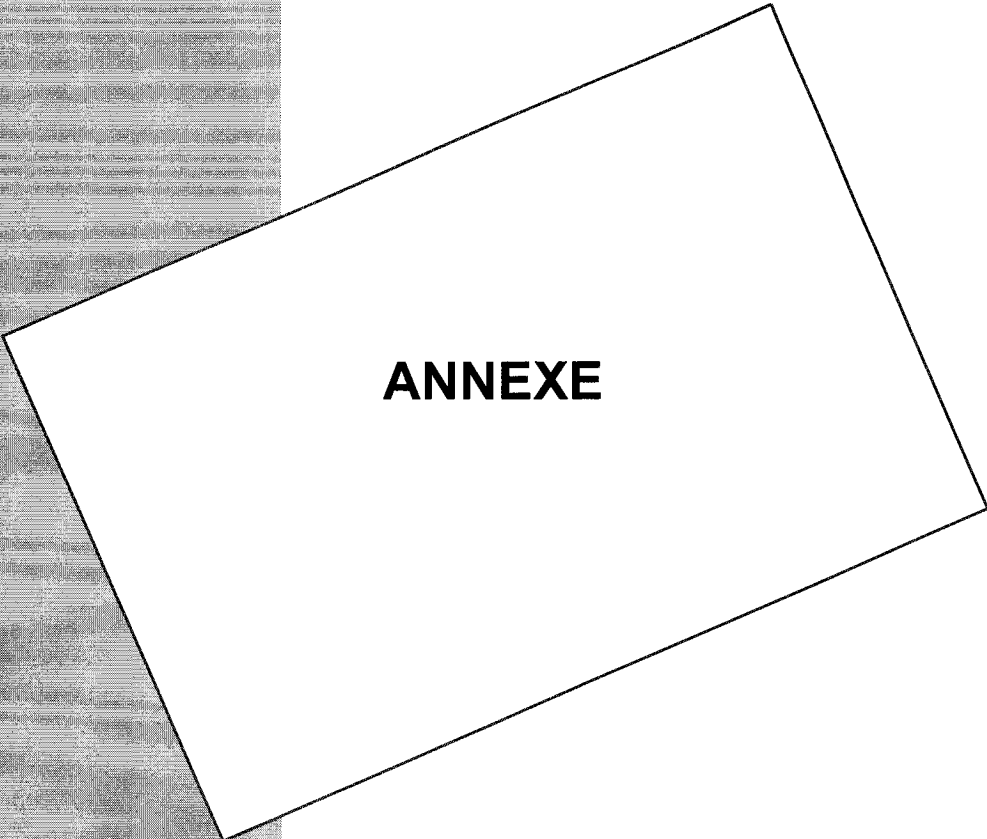
Désignation de l'entreprise : SASU 2P CONSEIL							Néant ☐ *		
			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	157 691	FH		FI	157 691	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	157 691	FK		FL	157 691	
	Production stockée*							FM	
	Production immobilisée*							FN	
	Subventions d'exploitation							FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	4 800
	Autres produits (1) (11)							FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	162 491
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS
Variation de stock (marchandises)*							FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	36 174	
Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	2 263	
Salaires et traitements*							FY	57 864	
Charges sociales (10)							FZ	24 690	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA	9 600	
			– dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC			
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD					
Autres charges (12)							GE	6 000	
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	136 591	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	25 900	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK	40
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	1 740
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM	
	Différences positives de change							GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	
	Total des produits financiers (V)							GP	1 780
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	21
	Différences négatives de change							GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	
	Total des charges financières (VI)							GU	21
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	1 758	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	27 658	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise										SASU 2P CONSEIL		Néant ☐ *			
												Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	2 156			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	2 156			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	1 339			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	1 339			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	817		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ				
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	5 236			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	166 428				
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	143 188				
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	23 239		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières										HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *										HP			
		- Crédit-bail immobilier										HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD			
	(9)	Dont transferts de charges										A1	4 800		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4	6 000		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives										A6			
													obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) :										(Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
	Pénalités, amendes fiscales et pénales										1 339				
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion												2 156			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N				
										Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 2P CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 193 401 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 23 240 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 27/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	8 000			8 000
Immobilisations incorporelles	8 000			8 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	40 000			40 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	40 000			40 000
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés		11 003		11 003
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		11 003		11 003
ACTIF IMMOBILISE	48 000	11 003		59 003

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	787	1 600		2 387
Immobilisations incorporelles	787	1 600		2 387
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	24 467	8 000		32 467
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	24 467	8 000		32 467
ACTIF IMMOBILISE	25 253	9 600		34 853

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 55 689 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	53 713	53 713	
Autres	776	776	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 200	1 200	
Total	55 689	55 689	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Total	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 25 183 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	833	833		
Emprunts et dettes financières divers (*) (				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 433	3 433		
Dettes fiscales et sociales	20 916	20 916		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	25 183	25 183		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercic				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	5 000			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 910
Etat - autres charges à payer	1 121
Total	4 031

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	1 200		
Total	1 200		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

2P CONSEIL
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Capital social : 10.000 Euros
Siège social : 12, rue Michelet
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

RCS NANTERRE 534 166 863

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DU 29 DÉCEMBRE 2018**

**APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2018**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 23.239,70 Euros en totalité au compte « Autres réserves », qui se trouvera ainsi porté à la somme de 157.218,09 Euros.

Madame Patricia ROSIOD,
Présidente

